

2. Les sièges du pouvoir européen

Les institutions de l'Europe sont réparties dans 3 lieux :



Document D : la commission européenne à Bruxelles



Document E : la cour de justice européenne à Luxembourg



Document F : le parlement européen à Strasbourg

Sur la carte de la page 1, place des trois villes.

Géographie :

L'Union Européenne

L'idée de réunir des pays européens pour garantir la paix et la prospérité est née après la Seconde Guerre Mondiale. Six états d'Europe ont créé la Communauté économique européenne (CEE) en 1957. D'autres pays sont ensuite entrés dans la CEE. En 1992, la CEE est devenue l'Union Européenne.

L'Union Européenne compte 28 états membres:

- Allemagne
- Autriche
- Belgique
- Bulgarie
- Chypre
- Croatie
- Danemark
- Espagne
- Estonie
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Irlande
- Italie
- Lettonie
- Lituanie
- Luxembourg
- Malte
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République Tchèque
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Slovaquie
- Slovénie
- Suède

La devise de l'Europe est : « Unie dans la diversité »

L'hymne Européen est: l'Ode à la joie

La journée de l'Europe se fête le 9 mai.